L'Apel est la plus importante association nationale de parents d'élèves

90 ans
d'histoire

Présente dans
5 000
établissements

Au service de
2 millions
d'élèves

Plus de
950 000
adhérents

« Le mouvement des Apel représente les familles qui, dans la diversité de leurs identités sociales, culturelles, politiques, philosophiques ou religieuses, ont librement choisi de confier leurs enfants à un établissement catholique d'enseignement. »

(Projet du mouvement des Apel)

5 missions essentielles

- **Défendre la liberté d'enseignement** et le libre choix de l'école.
- **Représenter les parents d'élèves** au sein de l'institution scolaire et auprès des pouvoirs publics.
- **Participer au débat** éducatif national.
- **S'impliquer dans la vie des établissements** scolaires.
- **Soutenir les parents** dans les domaines de l'éducation et de la scolarité.

apel

ASSOCIATION
DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

www.apel.fr

BRIEF - Photos : Philippe Cap, DR - Impression : ITF PEFC 10-31-1087 IMPRIM'VERT® - Édition mars 2021

Tous mobilisés pour l'avenir de nos enfants

apel

L'Apel vous accompagne dans votre rôle d'éducateur

Pour soutenir les parents dans leur tâche éducative, l'Apel a développé différents services à leur intention.

Le magazine *Famille & éducation*

Diffusé tous les deux mois aux parents adhérents, le magazine de la scolarité et de l'éducation offre infos pratiques, conseils, témoignages et pistes de réflexion.

La plateforme téléphonique **Apel Service**

Une équipe de spécialistes (psychologues, éducateurs spécialisés, conseillers scolaires, etc.) pour répondre à toutes vos questions. Anonymat et confidentialité garantis.

Appelez le 01 46 90 09 60
du lundi au vendredi de 9h à 18h,
sauf le mardi de 14h à 19h

Le service **Information et conseil aux familles**

Un service présent dans la plupart des académies et des départements pour :

- initier et soutenir la mise en place d'actions autour de l'orientation, la découverte des filières et des métiers, le rapprochement avec le monde professionnel ;
- proposer des actions pour soutenir les parents dans leurs réflexions éducatives ;
- accompagner les parents ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers.

Le site internet **www.apel.fr**

Conçu pour répondre à vos questions sur l'éducation et la scolarité, vous tenir informés de l'actualité éducative et de la vie du mouvement des Apel.

« Les parents sont les premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants. Aucune autre responsabilité éducative n'est aussi dense que celle des parents. »

(Projet du mouvement des Apel)

L'Apel joue un rôle clé dans la vie de l'établissement

L'Apel, c'est une équipe de parents bénévoles engagés dans la vie et l'animation de l'établissement.

Avec entre autres missions :

- accueil des nouveaux parents ;
- mise en place et formation des équipes de parents-correspondants ;
- représentation des parents au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion ;
- organisation de Rencontres parents-école®, de conférences-débats, de la fête de l'école ;
- représentation auprès des élus locaux ;
- soutien des familles ayant un enfant à besoins éducatifs particuliers ;
- organisation d'actions mettant l'école en lien avec le monde professionnel, accompagnement à l'orientation – notamment dans le cadre du BDI Orientation.

« Nous faisons partie de la communauté éducative à part entière. Nous voulons jouer tout notre rôle dans la réflexion et l'action éducative mises en place au sein de l'établissement. »

(Projet du mouvement des Apel)

Rejoignez l'Apel !

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie de l'établissement de votre enfant ? Vous souhaitez mettre un peu de votre temps, vos talents, votre enthousiasme au service des familles ?
Soyez les bienvenus : nous avons besoin de vous !

Vous pourrez par exemple, en fonction de vos disponibilités et de vos centres d'intérêt :

- devenir parent correspondant ;
- venir présenter votre métier aux élèves ;
- tenir un stand à la kermesse ;
- participer ponctuellement à l'organisation d'un événement ;
- proposer une action sur un sujet qui vous tient à cœur ;
- vous impliquer dans l'accompagnement à l'orientation ;
- rejoindre le conseil d'administration de l'Apel.

« J'ai connu l'Apel lorsque mon fils est entré en maternelle. Elle organisait un café d'accueil des nouvelles familles, qui m'a permis de faire connaissance avec d'autres parents et de m'intégrer facilement dans l'établissement. À la fin de l'année, j'ai donné un coup de main pour la kermesse, puis j'ai été élue au conseil d'administration l'année suivante, et me voilà présidente ! Une expérience passionnante et très riche humainement. »

Delphine, maman de Maël, 6 ans.